



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main  
sur demain

Prévoyance

# Taux de cotisation

CCN des Entreprises de la filière sports-loisirs  
(conception, fabrication, services  
et commerce des articles de sport  
et équipements de loisirs)  
(IDCC 1557 - Brochure 3049)

Personnel cadre

## Garanties en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024

### Garanties

Rente Éducation OCIRP	0,07% TA*
Incapacité de travail	0,51% TA*
Invalidité	0,35% TA*
Décès	0,73% TA*
<b>Total Prévoyance</b>	<b>1,66% TA*</b>

Répartition de la cotisation :

1,50% TA à la charge de l'employeur

0,16% TA à la charge du salarié

\*TA: Tranche A: Partie du salaire annuel brut limitée au plafond annuel de la Sécurité sociale.